



AFFICHAGE

Compte rendu de la réunion du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du vendredi 21 mai 2010
Mairie de MARCELLAZ en FAUCIGNY

Mairie – 3, place de la Mairie
74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY
Tél. & Fax. : 04 50 31 46 95
c.c.4.rivieres@orange.fr

Date de convocation	: 07 mai 2010
Nombre de délégués en exercice	: 22
Nombre de délégués présents	: 16
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 04
Nombre de délégués votants	: 20

Présents : Mesdames/Messieurs - BOSSON Fernand, CHAMBON Stéphane, CHAPUIS Bernard, CHATEL Bernard, CHENEVAL Laurette, DUVAL Jean-Jacques, FOREL Bruno, GAVILLET Léon, GRIGNOLA Danielle, GRIVAZ Etienne, MAURICE DEMOURIOUX Philippe, MEYNET-CORDONNIER Max, MILESI Gérard, PERRET Gilles, PITTET Serge, RANVEL Claudine.

Donnant pouvoir : BARREAU Stéphane à DUVAL Jean-Jacques – CHAFFARD Christine à MOCCOZET Laurent - CAVET Pierre à MEYNET-CORDONNIER Max - REVUZ Daniel à PELLISSON Jean.

Absents excusés : Mesdames/Messieurs – BOULAIS Sébastien, BOURDES Françoise, BUCHACA Joël, LAOUFI Nadia, MAADOUNE Françoise, PELLISSON Yves, PELLISSIER Philippe, VUAGNOUX Daniel.

Délégués suppléants assistant à la réunion : Mesdames/Messieurs - Mme FOLLEA Dominique, MOCCOZET Laurent, PELLISSON Jean, RICOTTI Pierre, VUAGNOUX Daniel.

M. Bernard CHAPUIS est élu secrétaire de séance.

Assiste : Mme ODON Chantal secrétaire CC4R.

Approbation du compte-rendu du 19 avril 2010

ORDRE DU JOUR

1) SELEQ – réunion d'information sur le schéma départemental du très haut débit.

Le SELEQ 74, souhaite présenter à la CC4R, en présence du Président M. J.P AMOUDRY du Directeur Général M. J.P. SCOTTON et de M. Oliver SOULACE les résultats d'une étude, lancée en juin 2009, sur la faisabilité de la desserte du très haut débit de la Haute-Savoie. Le SELEQ 74 souhaite associer la CC4R au projet d'Aménagement numérique de la Haute-Savoie. L'étude de faisabilité constitue d'une part, le **schéma directeur d'aménagement numérique du département**, désormais rendu obligatoire et prend en compte les réseaux existants (Numéricâble dans certaines communes et agglomération, réseaux fibre optique d'initiative publique en cours de développement à Bonneville et Sallanches) ainsi qu'un volet pour les travaux de pose de fourreaux en anticipation pour la fibre optique. L'étude conclut d'autre part, à un **projet de RIP haut savoyard (Réseau d'initiative publique) en fibre optique**, équipement d'infrastructure déterminant pour la compétitivité, l'attractivité et donc l'avenir de notre territoire, validé le 15 mars par son Comité de pilotage départemental et reçu le 19 mars 2010 un avis favorable du Comité syndical du SELEQ 74.

Les principales caractéristiques de ce projet sont les suivants :

- Un réseau **exclusivement orienté FTTH**,
- Plus de **1350 km de collecte** fibre optique sur 292 communes de Haute-Savoie) disposant d'un raccordement optique,
- **Une desserte**, en phase 1, avec un minimum de **120 000 prises FTTH** (foyers) et **15 500 prises FTTU** (entreprises et bâtiments publics). Couverture initiale de **90 % des entreprises et bâtiments publics** et de **31 % des foyers**,
- Un montant prévisionnel d'investissement de la **phase 1** estimé à **131.5 M€**, et réalisable en 5 ans.
- **Une phase 2 de 157.3 M€**, d'une nouvelle durée de 5 ans après la phase 1, avec à terme une couverture de **89 %** des foyers.
- Le montage prévu est celui de l'**affermage**, avec la construction du réseau sous maîtrise d'ouvrage du SELEQ 74 et son exploitation et sa commercialisation par un fermier, sous délégation de service public.

La part publique de financement a été prévue pour qu'elle soit couverte avec la participation de partenaires : l'Europe (FEDER), l'Etat (le Grand emprunt), la Région Rhône-Alpes, le Département, ainsi que les collectivités territoriales de la Haute-Savoie (Communautés de communes/agglomération, ...), compétentes dans le domaine de l'aménagement du territoire et des zones d'activité économique.

Pour ces intercommunalités (25 en Haute-Savoie) il est prévu de solliciter, pour la **phase 1**, une participation financière limitée qui ne devrait pas dépasser **12 M€** pour l'ensemble du département, soit environ **9.2 %** du montant de l'investissement (131.5 M€ HT)

La participation envisagée de la CC4R serait environ de 280 000 €, soit 8% des investissements réalisés.

Il est souligné, pour le bon déroulement du projet, qu'il est important d'être solidaire sur l'ensemble du département et qu'il serait souhaitable que la CC4R fasse part de sa réponse avant fin juin 2010.

2) Commission intercommunale d'accessibilité.

Le Président rappelle que notre Communauté de Communes, représentant plus de 5000 habitants, en application de la loi du 11 février 2005, nous avons pour obligation, la mise en place d'une commission intercommunale d'accessibilité.

La mission de la commission intercommunale : dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles, publier un rapport annuel et faire toute proposition utile susceptible d'améliorer l'accessibilité de l'existant. Limitées aux seuls compétences institutionnelles détenues par l'EPCI.

Après avoir débattu sur le sujet, le Conseil Communautaire a créé la commission par la représentation de Mme Christine CHAFFARD et de M. Jean-Jacques DUVAL.

Le Conseil demande, si chaque commune, membre de la CC4R, peut faire valoir cette commission et si le Château de Faucigny est concerné.

3) Renouvellement de la Convention d'adhésion au service de Médecine de Prévention du CDG74.

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire a délibéré le 12 juin 2006 favorablement à la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG 74 pour une durée de 3 ans. Le renouvellement, par un avenant, de l'adhésion est demandé, pour une durée de 3 ans à compter du 01/08/2009.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents est d'accord pour renouveler l'adhésion.

4) PAYSALP – prise en charge Contrôle Technique de construction

Le Président rappelle la réunion du 19 avril, où il a été évoqué la demande de prise en charge du Contrôle Technique de construction, suite aux travaux annoncés en réunion du 06 avril dernier. Le contrôle technique de construction par Alpes Contrôles se monte à 1500 € HT.

Le Conseil Communautaire donne son accord et demande qu'à l'avenir notre participation soit plus éclairée sur la concrétisation de celle-ci.

5) Contrôle des installations électriques – Immeuble des Quatre Rivières.

Monsieur le Président demande au Conseil, suite au contrôle des installations électriques, effectué par Alpes Contrôles en février dernier dans l'immeuble des Quatre Rivières, si nous effectuons, comme en 2008, une contre-visite sur les travaux effectués.

Le Conseil Communautaire ne voit pas l'utilité d'une contre-visite étant donné qu'un rapport de vérification des installations électriques a été adressé à chaque locataire, en charge de faire le nécessaire pour être en conformité.

6) Candidatures au poste d'attaché territorial.

Monsieur le Président fait état des résultats, suite à l'annonce faite au CDG 74 le 22 avril dernier, pour le poste à pourvoir de Directeur général des services, dont le délai de réponse des candidatures était porté au 20 mai.

11 candidatures ont été réceptionnées. Le Président propose une réunion de bureau avec les maires des 11 communes pour le 25 mai afin de prendre connaissance des candidatures.

7) Dépôts des déchets inertes – enquête CC4R.

Le Président rappelle le courrier du 25 mars dernier de la DDT (Direction départementale des Territoires) par son service Eau –Environnement, souhaitant répertorier les sites de dépôts non autorisés de déchets inertes sur notre territoire. Le Président propose que chaque commune remplisse l'inventaire demandé par la DDT et de le faire parvenir à la CC4R qui se chargera de les transmettre à la DDT.

8) Crématorium.

Le Président fait part d'une demande, par Pascale et Florian Missillier à Viuz en Sallaz, pour la construction et l'exploitation d'un crématorium sur la Communauté de Communes. Pour le moment la CC4R n'est pas intéressée par ce projet.

Informations

Le Président dit qu'il a rédigé l'article concernant la CC4R et qu'il sera envoyé à chaque commune par courriel.

Questions Diverses

Le Président fait référence au courrier du 10 mai 2010, en commun par les communes de St Jeoire, Megevette, Onnion, La Tour, concernant l'adhésion au Contrat de Rivière du SIVM du Haut-Giffre. Le Président propose de voir Monsieur le Sous-Préfet afin de recueillir de plus amples renseignements à ce sujet.

PROCHAINE REUNION : 14 juin 18h30 (sera confirmée sur convocation).

Monsieur le Président, déclare la séance terminée.

Le Président,
Bruno FOREL

